Port Acadie

Le rôle des religieux dans l'histoire de la collecte au Canada français. Un panorama

Jean-Pierre Pichette

L'Apport des prêtres et des religieux au patrimoine des minorités

Number 24-25-26, Fall 2013, Spring-Fall 2014

URI: id.erudit.org/iderudit/1019122ar https://doi.org/10.7202/1019122ar

See table of contents

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN 1498-7651 (print) 1916-7334 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Pichette, J. (2013). Le rôle des religieux dans l'histoire de la collecte au Canada français. Un panorama. *Port Acadie*, (24-25-26), 36-49. https://doi.org/10.7202/1019122ar

Article abstract

L'histoire de la collecte ethnologique au Canada français pourrait-elle faire fi de la contribution des prêtres et des religieux? La réponse serait négative dans la plupart des cas, tellement leur apport paraît primordial : depuis le mot d'ordre lancé par l'abbé Henri-Raymond Casgrain (« Hâtons-nous de recueillir... », 1863), en passant par les religieux lexicographes, la Société du parler français au Canada (1902) et le mouvement de « nationalisation de la littérature » de l'abbé Camille Roy (1904-1905) qui allait ouvrir la voie à la littérature du terroir (1914-1945), au travail des généalogistes (Cyprien Tanguay), au déploiement des sociétés d'histoire au Canada français (Lionel Groulx, Victor Tremblay, Lorenzo Cadieux), aux prêtres éducateurs qui collectionnent des objets muséographiques dans les collèges (Paul-André Leclerc), qui photographient et filment la vie traditionnelle (Maurice Proulx et Albert Tessier), en visitant la fondation des Archives de folklore par Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard en 1944 et son rayonnement en Amérique française (Germain Lemieux en Ontario et au Québec, et Anselme Chiasson en Acadie) jusqu'à la Révolution tranquille, période de transition qui connaîtra l'entrée en masse de religieuses (Catherine Jolicoeur, Denise Rodrigue, etc.,1960-1975) après le passage éclair de soeur Marie-Ursule (1946-1951) et mènera à la laïcisation de l'État, la quête patrimoniale par les clercs confirmerait que « la foi est gardienne de la langue » comme « la langue est gardienne de la foi ».

Tous droits réservés © Université Sainte-Anne, 2013

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org



Jean-Pierre Pichette

Le rôle des religieux dans l'histoire de la collecte au Canada français. Un panorama

Jean-Pierre Pichette Cofram, Université Sainte-Anne

Résumé

L'histoire de la collecte ethnologique au Canada français pourrait-elle faire fi de la contribution des prêtres et des religieux ? La réponse serait négative dans la plupart des cas, tellement leur apport paraît primordial : depuis le mot d'ordre lancé par l'abbé Henri-Raymond Casgrain (« Hâtons-nous de recueillir... », 1863), en passant par les religieux lexicographes, la Société du parler français au Canada (1902) et le mouvement de « nationalisation de la littérature » de l'abbé Camille Roy (1904-1905) qui allait ouvrir la voie à la littérature du terroir (1914-1945), au travail des généalogistes (Cyprien Tanquay), au déploiement des sociétés d'histoire au Canada français (Lionel Groulx, Victor Tremblay, Lorenzo Cadieux), aux prêtres éducateurs qui collectionnent des objets muséographiques dans les collèges (Paul-André Leclerc), qui photographient et filment la vie traditionnelle (Maurice Proulx et Albert Tessier), en visitant la fondation des Archives de folklore par Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard en 1944 et son rayonnement en Amérique française (Germain Lemieux en Ontario et au Québec, et Anselme Chiasson en Acadie) jusqu'à la Révolution tranquille, période de transition qui connaîtra l'entrée en masse de religieuses (Catherine Jolicœur, Denise Rodrique, etc., 1960-1975) après le passage éclair de sœur Marie-Ursule (1946-1951) et mènera à la laïcisation de l'État, la quête patrimoniale par les clercs confirmerait que « la foi est gardienne de la langue » comme « la langue est gardienne de la foi ».

> À la mémoire du père Anselme Chiasson (1911-2004), capucin, en l'année du centenaire de sa naissance.

Avant-propos

L'histoire de la collecte du patrimoine ethnologique au Canada français pourrait-elle faire fi de la contribution des prêtres et des religieux ? C'est souvent en tournant une question par la négative qu'on parvient le mieux à cerner la véritable essence des choses. Pour bien comprendre ce que nous sommes, il faut parfois commencer par ce que nous ne sommes pas. À mon avis, la contribution des religieux au patrimoine des Français d'Amérique est avérée, comme ces journées d'étude en font la démonstration; mais, si elle est évidente et indéniable dans beaucoup de cas, elle est parfois obscure et discutable, et mérite d'être mise en examen.

L'encadrement religieux

Constatant l'abondance de noms de saints et de saintes qui polarisent la toponymie de son pays en association avec la multitude de lieux sacrés (églises, chapelles, sanctuaires, croix de chemin) qui marquent son paysage, l'ethnologue Jean Simard en déduisait qu'un observateur étranger pourrait aisément considérer le Québec, voire le Canada français, comme une « terre littéralement colonisée par le ciel¹ ». Sur cette lancée, mon collègue pourrait encore renchérir que le thème de ces journées d'étude en recèle peut-être des éléments d'explication, tellement la contribution des clercs a généralement été capitale, parce que souvent la première et parfois la seule, dans la collecte du patrimoine de la francophonie nordaméricaine.

Pour sa part, l'historien Gaétan Gervais de Sudbury concluait ainsi son étude sur « la contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français » :

Pendant plus de trois siècles, le clergé a joué en Ontario francais un rôle de premier plan. La minorité franco-ontarienne ne jouissait en Ontario d'aucun statut officiel ; aucune de ses institutions (sauf les écoles primaires) ne recevait d'appui financier public. C'est pourquoi les institutions françaises se sont développées dans le réseau des institutions religieuses, principalement dans le giron des paroisses. Collèges, couvents, hôpitaux, écoles, caisses populaires, troupes de théâtre, clubs sociaux, activités culturelles ou sociales, tout se développait dans l'orbite paroissiale. C'est un anachronisme et une courte vue des choses que de considérer le clergé comme une organisation étrangère, externe, aliénante ; en fait, le clergé, de plus en plus recruté dans les paroisses du Canada-Français, formait une partie de la société canadienne-française et s'identifiait facilement à la population qu'il desservait. Le clergé a joué, en Ontario, un rôle capital dans la conservation de la langue et de la culture françaises.²

^{1.} Jean Simard, « Le Québec, une terre colonisée par le ciel », communication à l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, 8 juin 1990 ; publiée sous le titre « Une terre colonisée par le ciel : le patrimoine religieux » dans *Monuments historiques*, nº 196, « Québec », mai 1995, p. 49-53. Expression déjà utilisée dans *Les Arts sacrés au Québec*, Boucherville, Éditions de Mortagne, 1989, p. 205 : « Au regard de l'étranger, le Québec apparaît souvent comme une terre littéralement colonisée par le ciel. »

^{2.} Gaétan Gervais, « De Sagard à Lemieux : la contribution des religieux à la connaissance de l'Ontario français », dans J.-P. Pichette [dir.], *L'Œuvre de Germain Lemieux, s.j. Bilan de l'ethnologie en Ontario français*, Sudbury, Prise de parole et Centre franco-ontarien de folklore, 1993, p. 105.

Une quête tardive³

. L'encadrement religieux décrit ici pour l'Ontario vaut aussi, avec des variantes plus ou moins considérables, pour d'autres communautés francaises d'Amérique. Toutefois, la guête du patrimoine sera tardive et n'ira pas de soi, les priorités des populations migrantes étant ailleurs : primo vivere. Les chercheurs ont très tôt remarqué le « laconisme des anciennes relations sur tout ce que nous appelons aujourd'hui le folklore4 » ou patrimoine. En dehors de quelques brèves réflexions sur la langue régionale des Canadiens⁵ et des remarques plus nombreuses sur les chansons d'aviron de nos anciens voyageurs⁶ qui, jusqu'à l'aube du xx^e siècle, reviennent à la manière de clichés sous la plume des visiteurs étrangers, les écrits des quatre premiers siècles du Canada français se font en effet plutôt avares à ce sujet. Il n'en va pas autrement dans les écrits des religieux. C'est accessoirement qu'on consigne dans les Relations des jésuites, essentiellement tournées vers les missions autochtones, des considérations sur la population française, sauf pour signaler le cas échéant la conduite déplorable de mauvais sujets, des blasphémateurs par exemple. Aussi, les notes du iésuite Pierre Potier (1708-1781) sur la langue des Canadiens de Québec et de Détroit, au milieu du xviile siècle, sont-elles uniques.

Sous l'impulsion d'un prêtre, le xixe siècle verra plusieurs de ses littérateurs se préoccuper des récits populaires. Ils répondaient à l'appel de l'abbé Henri-Raymond Casgrain (1831-1904), qui avait placé en exergue de la revue *Les Soirées canadiennes* (1861), la citation édulcorée de Charles Nodier: « Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées ». Autour de lui, allait se développer le Mouvement littéraire de Québec des années 1860 qui privilégiera la légende et le conte comme exercice de création. Dès lors et jusqu'au tournant du xxe siècle, une vingtaine d'écrivains et des plus importants glanèrent quelques traditions populaires et offrirent à leurs contemporains ce qui forme les premiers balbutiements de l'entreprise de récupération à venir.

^{3.} Le passage qui suit contient des extraits tirés de l'article de J.-P. Pichette, « Luc Lacourcière et l'institution des Archives de folklore à l'Université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence », dans Rabaska, Québec, Société québécoise d'ethnologie, vol. 2, 2004, p. 9-29.

^{4.} Luc Lacourcière, « Les Études de folklore français au Canada », dans *Culture*, vol. 6, 1945, p. 4.

^{5.} Gaston Dulong, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, p. xx et p. 3-5.

^{6.} Conrad Laforte, « Le Répertoire authentique des chansons d'aviron de nos anciens canotiers (voyageurs, engagés, coureurs de bois) », dans *Présentation*, Société royale du Canada, [1984], p. 145-159.

Survol du xxe siècle.

Le xx° siècle sera plus fécond à ce chapitre. Pour baliser son survol, en prenant pour exemple le patrimoine oral du Canada français (laissant de côté les volets de culture matérielle et le patrimoine des Amérindiens), je m'arrêterai à trois périodes autour de trois années charnières.

1902 – Société du parler français au Canada

L'attrait de la littérature orale chez les écrivains du XIX^e siècle allait de pair avec la défense de la langue, le véhicule qui la portait, et la quête de la couleur locale qui séduisait tant les romantiques. Aussi, la Société du parler français au Canada, créée dans les murs de la catholique Université Laval en 1902 par Adjutor Rivard et l'abbé Stanislas Lortie (1869-1912, « L'abbé Lortie fut, selon Rivard, l'agent principal de toute l'organisation⁷ »), qui se proposait en premier lieu « l'étude de la langue française au Canada dans son histoire, son caractère et ses conditions d'existence », allait-elle se pencher sur « l'examen des dangers qui menacent le parler français au Canada » et « la recherche des meilleurs moyens de défendre la langue de ces dangers divers⁸ ». Mais, ce faisant, bien plus que condamner et corriger les écarts linguistiques, elle devait, par contrecoup, décrire et valoriser la langue populaire. Dès sa première livraison, le *Bulletin du parler français au Canada*, organe de la Société, ajoutait à ses préoccupations d'ordre linguistique :

l'étymologie populaire [...], la littérature orale, et en général les considérations philologiques, ethnologiques et littéraires qui peuvent aider au développement, à la conservation, au perfectionnement de la langue française au Canada et dans les Centres canadiens de la Nouvelle-Angleterre.⁹

C'est dans ce même bulletin que l'abbé Camille Roy (1870-1943) publiera en 1904 sa conférence intitulée « La Nationalisation de la littérature canadienne¹º », où il incite les écrivains à « traiter des sujets canadiens, et les traiter d'une façon canadienne », c'est-à-dire à trouver leur originalité en s'inspirant de l'histoire, des mœurs du pays et de la couleur de la

^{7.} Louis Mercier, La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962). Histoire de son enquête et genèse de son glossaire, Préface de Bernard Quemada, Québec, Presses de l'Université Laval, [2002], p. 54.

^{8.} Louis Mercier, op. cit., p. 3-4.

^{9.} *Ibid.*, p. 45 : *BPFC*, 1902, vol. I, p. 1 (avis aux lecteurs).

^{10.} Société du parler français, séance du 5 décembre 1904, Bulletin du parler français au Canada, vol. III, nº 4, décembre 1904, p. 116-123, et nº 5, janvier 1905, p. 133-144.

langue d'ici, faute de quoi ils s'exposent à n'être que « des écrivains français égarés sur les bords du Saint-Laurent »¹¹. Le célèbre censeur donnera lui-même l'exemple dans ses *Propos canadiens* et, à sa suite, une dizaine d'auteurs le suivront dans cette exaltation de la langue du terroir, qui stimulait en même temps la glorification du *bon vieux temps* avec son cortège de *vieilles choses* et ses *vieilles gens*. Parmi les vedettes de ce courant, signalons l'abbé Lionel Groulx (1878-1967), le frère Gilles (1873-1945) franciscain et le frère Marie-Victorin (né Conrad Kirouac, 1885-1944) des Écoles chrétiennes. Ce courant, qui connaîtra un rayonnement soutenu jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre, atteindra en outre toute une jeunesse à qui on le servira encore comme modèle littéraire à l'aube des années 1960¹².

La Société du parler français convoquera en 1912 son premier Congrès de la langue française au Canada, sorte d'états généraux devant réunir à Québec des milliers de représentants de toute l'Amérique française. Dans leur « Appel au public », les organisateurs exhortent les militants à poursuivre la mission nationale dont la langue est le pivot et qu'ils résument ainsi :

Nous sommes en Amérique les représentants de la France; notre mission est de faire survivre, dans le Nouveau-Monde, malgré les fortunes contraires et les allégeances nouvelles, le génie de notre race, et de garder pur de tout alliage l'esprit français qui est le nôtre. Or, l'usage et le développement de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accomplissement de notre destinée; elle est la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience nationale. 13

1937 – Deuxième Congrès de la langue française

Vingt-cinq ans plus tard, l'annonce du Deuxième Congrès de la langue française, celui de 1937, donnera l'impression nette de déjà vu, qu'on

^{11.} Camille Roy, « La Nationalisation de la littérature canadienne », *op. cit.*, p. 117 et p. 120.

^{12.} Camille Roy, *Propos canadiens*, Québec, 1912; Adjutor Rivard, *Chez nous*, Québec, 1914; Lionel Groulx, *Les Rapaillages (Vieilles choses, vieilles gens)*, Montréal, 1916; Hector Berthelot, *Montréal, le bon vieux temps* (par É.-Z. Massicotte), Montréal, 1916; le frère Gilles, o.f.m., *Les choses qui s'en vont. Causeries canadiennes*, Montréal, 1918; Adjutor Rivard, *Chez nos gens*, Québec, 1918; Georges-Émile Marquis, *Aux sources canadiennes*, Québec, 1918; Marie-Victorin, f.é.c., *Récits laurentiens*, Montréal, 1919; Georges Bouchard, *Vieilles Choses*, *vieilles gens. Silhouettes campagnardes*, Montréal, 1926.

^{13.} Paul-Eugène Roy et Adjutor Rivard, « Appel au public » [daté du 10 avril 1911], dans *Premier Congrès de la langue française au Canada*, Québec, Université Laval, 1912, p. 5.

prolonge en quelque sorte le projet exprimé en 1912. L' « Appel au public » de Mgr Camille Roy va néanmoins plus loin :

Mais c'est l'esprit français qui est chez nous particulièrement menacé par tant d'influences à lui extérieures qui l'enveloppent. Il faut conserver l'esprit si l'on veut garder la langue. Le deuxième Congrès sera, pour elle, très spécialement le Congrès de l'esprit français. ¹⁴ [...] L'esprit français au Canada, dans notre langue, dans nos lois, dans nos mœurs [...]. ¹⁵

Entre temps, la publication du *Glossaire du parler français au Canada* en 1930 avait marqué l'apogée des travaux linguistiques de la Société du parler français, mais ce couronnement était aussi le signe d'un certain essoufflement et préfigurait le déclin à venir. Par la suite, faute de véritables projets scientifiques, la Société piétinera et s'épuisera dans la publication de travaux d'épuration et de lexiques de type « corrigeonsnous ».

Pourtant l'année 1937 et spécialement ce congrès seront un tournant décisif dans l'histoire de l'ethnologie au Canada français et prépareront de loin le surgissement et l'entrée en scène de nombreux prêtres et religieux. Dans son discours de réception de l'Ordre de la fidélité française en Amérique, prononcé à Québec en 1981, Luc Lacourcière désigne lui-même le point de convergence de ses intérêts personnels, de ceux de l'Université Laval et des études ethnologiques :

Au printemps de 1937, [...] la ville de Québec vivait des moments exaltants, puisque dans nos murs s'étaient rassemblés des milliers de délégués venus de toutes les provinces du Canada, de nombreux états des États-Unis, notamment de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane, et même d'Haïti, pour honorer, comme on le disait alors, sa Majesté la Langue française. [... C]e printemps de 1937 avait aussi vu paraître deux livres fort différents qui devaient m'influencer profondément : c'est d'une part le *Romancero du Canada* de Marius Barbeau et, d'autre part, *Menaud, maître-draveur* de Félix-Antoine Savard. le ne connaissais alors ni l'un, ni l'autre de ces auteurs. 16

Luc Lacourcière sera témoin de ce vaste déploiement et sera même chargé par Mgr Camille Roy d'en compiler les quatre volumes de mémoires

^{14.} Camille Roy, « Appel au public », *ibid.*, p. 12.

^{15.} Camille Roy, « Appel au public », *ibid.*, p. 14.

^{16.} Luc Lacourcière, « Ordre de la fidélité française. Allocution de M. Luc Lacourcière », dans *Vie française*, Québec, vol. 35, n° 10-11-12, 1981, p. 37-41.

et comptes rendus¹⁷. Si, d'une part, « Au contact de tous ces textes de valeur bien inégale, [il prit] conscience de la situation souvent précaire des francophones et des aléas de leur survivance », il se « rendi[t] compte que ce qui avait principalement manqué à ce congrès, c'était la présentation même sommaire des traditions populaires et de la littérature orale, valeurs fondamentales de la francophonie canadienne et acadienne ». Il signalera qu'« à part quelques rares études sur la dialectologie une seule répondait à la notion scientifique du folklore, celle de Joseph-Médard Carrière¹⁸, résumant son très beau recueil de contes français du Missouri, publié la même année¹⁹ ».

1937 – Menaud maître-draveur de Félix-Antoine Savard²⁰

Le jeune Lacourcière – il a 27 ans – poursuivra sa réflexion à l'aide du roman de l'abbé Félix-Antoine Savard, *Menaud maître-draveur*, qui paraît aussi en 1937. La révolte de Menaud, métaphore de la survivance d'un « peuple qui ne sait pas mourir », marque à sa façon la précarité du statut des Français d'Amérique, en lutte contre des forces extérieures dominantes, mais aussi leur détermination à demeurer eux-mêmes. Ce roman le touche au point qu'il en écrira le compte rendu pour un quotidien de Québec : « Le Drame de la fatalité dans *Menaud*, *maître-draveur*²¹ ». À la suite de cette critique élogieuse et lucide du roman, il fera la connaissance de l'auteur, Félix-Antoine Savard, avec qui il liera une longue amitié.

1937 – Romancero du Canada de Marius Barbeau²²

La publication du *Romancero du Canada*, l'édition commentée de 50 chansons traditionnelles, sera déterminante pour la carrière de

- 17. Deuxième Congrès de la langue française au Canada. Québec, 27 juin-1er juillet 1937. Compte rendu, Québec, Imprimerie de L'Action catholique, 1938, 529-1 p.; Mémoires, Québec, [Imprimerie du Soleil], 1938, tome I, 564 p.; tome II, 252 p.; tome III. 504 p.
- 18. Joseph-Médard Carrière, « La Survivance de l'esprit français dans l'ancien Pays des Illinois », *Mémoires*, tome III, p. 96-101.
- 19. Joseph-Médard Carrière, *Tales from the French Folk-Lore of Missouri*, Evanston et Chicago, Northwestern University, 1937, X-354 p.
- 20. Félix-Antoine Savard, *Menaud maître-draveur*, Québec, Librairie Garneau, 1937, 265 p.; Montréal, Fides, « Nénuphar », 1944, 153 p.; Montréal, Fides, « Nénuphar », 1964, 149 p.; Présentation, notice biographique et bibliographie par André Renaud, Montréal, Fides, « Bibliothèque canadienne-française », [1970], 215 p.
- 21. Luc Lacourcière, « Le Drame de la fatalité dans *Menaud, maître-draveur.* Le roman de M. Félix-Antoine Savard », dans *Le Journal*, Québec, le 10 octobre 1938, p. 4.
- 22. Marius Barbeau, *Romancero du Canada*, [Montréal], Éditions Beauchemin; [Toronto, Macmillan], 1937, 254 p. Préface de Marguerite Béclard d'Harcourt.

Luc Lacourcière (1910-1989) qui commence à apprécier l'importance singulière de la littérature orale de son pays par l'intermédiaire de ce livre. L'année suivante, il fera la connaissance de Marius Barbeau (1883-1969) à Ottawa et entreprendra même sous sa direction une étude sur les « Origines européennes du folklore canadien ».

À la même époque, un jeune Gaspésien, élève des jésuites « passionné de la musique grégorienne [et] initié depuis quelques années à la lecture musicale », trouve le livre de Barbeau dans une bibliothèque. Germain Lemieux (1914-2008) est vivement remué par cet ouvrage, tant par les textes que par leur support mélodique, dont il raffole. Il écrira:

Quelques années plus tard, j'ai dû reconnaître que ma vocation de folkloriste avait commencé le jour où j'ai lu le *Romancero* [de] Barbeau. J'y ai vu comment on pouvait tirer parti de nos chansons folkloriques aussi bien pour étayer un cours d'histoire du moyen âge qu'une classe de musique grégorienne²³.

L'influence du *Romancero* se propagera aussi du côté de l'Acadie où elle rejoint le journaliste Joseph-Thomas LeBlanc (1899-1943)²⁴, en charge de la chronique « Nos vieilles chansons acadiennes », dans *La Voix d'Évangéline*, et qui est à la recherche de chansons folkloriques acadiennes « dans le but de publier [lui]-même un "romancéro acadien"²⁵ », d'après le modèle de Barbeau²⁶. Par ricochet, cet intérêt atteindra les pères Anselme Chiasson (1911-2004) et Daniel Boudreau (1917-), originaires de Chéticamp, en Nouvelle-Écosse, au moment où ils résident à Montréal en 1941. Lecteurs assidus de la chronique chansonnière de LeBlanc, ils avaient correspondu avec lui comme ils se mettront en relation avec Marius Barbeau. « C'était aussi la période où l'abbé Gadbois publiait ses fameux cahiers *La Bonne Chanson*. Cela nous a donné l'idée de faire paraître nos chansons », confiera le père Anselme²⁷. Leur offre de collaborer aux activités de Charles-Émile

^{23.} Loc. cit. Plus de trente-cinq ans après, en livrant au public son Chansonnier franco-ontarien, il affichait sans façon sa première influence dès l'amorce de sa « présentation » : « Marius Barbeau a donné aux Canadiens le Romancero du Canada, le Centre franco-ontarien de folklore essaie de donner du moins une première tranche de son Romancero franco-ontarien ». Germain Lemieux, Chansonnier franco-ontarien I, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, « Documents historiques » n° 64, 1974, p. [1].

^{24.} Charlotte Cormier et Donald Deschênes, « Joseph-Thomas LeBlanc et le *romancero* inachevé », *La Société historique acadienne*, Moncton, vol. 24, nº 4, octobre-décembre 1993, p. 250-270.

^{25.} *Ibid.*, p. 262.

^{26.} Dans une lettre à Marius Barbeau en 1939, LeBlanc reconnaîtra : « Sous ce rapport, c'est vous qui êtes, en quelque sorte, mon maître ». *Ibid.*, p. 258.

^{27.} Gérard E. LeBlanc, « Entrevue avec Anselme Chiasson », dans En r'montant la

Gadbois (1906-1981) étant demeurée sans réponse, les capucins décident alors de publier eux-mêmes leur répertoire. « Entre temps, continue le père Anselme, on avait rencontré Marius Barbeau, [...] qui s'était beaucoup intéressé à nos chansons, tellement qu'il s'était offert à faire la préface de notre premier recueil. Il nous avait donné de bons conseils²⁸ ». Le premier tome des *Chansons d'Acadie* parut dans une édition fort modeste en 1942 ; il fut réimprimé à plusieurs reprises et suivi d'une dizaine d'autres séries²⁹. Le père Chiasson écrira : « Nous osons affirmer, avec une petite pointe d'orgueil, qu'il fut notre premier maître en folklore³⁰ ».

L'impact du *Romancero* de Barbeau est donc irréfutable et il fut déterminant pour la carrière du jésuite Lemieux et des capucins Chiasson et Boudreau. Mais l'ouvrage aura des répercussions à plus long terme encore par l'association du trio Barbeau-Lacourcière-Savard, qui trouve son point d'origine en cette année 1937. Lancé dans cette voie, Lacourcière propose à l'Université Laval, avec la complicité de son maître et de l'abbé Félix-Antoine Savard, l'établissement d'une chaire d'enseignement qui verra le jour en 1944 sous le vocable des Archives de folklore et qui fera école pendant le demi-siècle suivant. Il faut ici bien souligner le rôle prépondérant que joua l'abbé Savard dans cette fondation. Prêtre et écrivain renommé, depuis le succès de son roman *Menaud*, c'est ce médiateur qui ouvrit les portes de l'Université Laval à son jeune protégé laïc, qui gagna à sa cause les décideurs religieux et qui fut en quelque sorte le liant avec le maître Marius Barbeau que, dans ce milieu, on réputait anticlérical.

Les années 1960 et la Révolution tranquille

À ses débuts, la chaire de folklore de Laval est tributaire des cours d'été de français instaurés en 1938 et qui attirent à Québec des étudiants des États-Unis et du Canada anglais. Ce seront ces derniers qui, pour la plupart, rédigeront les premières thèses, sous la direction de Luc

tradition. Hommage au père Anselme Chiasson, sous la direction de Ronald Labelle et Lauraine Léger, Moncton, Centre d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, [1982], p. 23.

- 28. Loc. cit.
- 29. Chansons d'Acadie, 1ère série, recueillies et publiées par les RR. PP. Daniel Boudreau et Anselme Chiasson, [préface « L'Acadie chante » par Marius Barbeau], Pointe-aux-Trembles, La Réparation, 1942, [8]-32 p. Les trois premières séries parurent chez le même éditeur (1942-1946), les séries 4 à 7 aux Éditions des Aboiteaux (Moncton, 1969, 1979) et aux Trois Pignons (Chéticamp, 1983,1985), puis, sous le seul nom de Daniel Boudreau, sans éditeur, les séries 8-11 (Chéticamp, 1986-1993). Merci à Robert Richard du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (Céanc) qui nous a communiqué les dates de naissance du père Boudreau et, ci-après, de sœur Jeanne d'Arc Daigle.
- 30. Anselme Chiasson, « Hommage à Marius Barbeau », dans *Canadian Folk Music Journal/Revue de musique folklorique canadienne*, Calgary, vol. 12, 1984, p. 52.

Lacourcière, dans ce nouveau programme, comme sœur Mary-Carmel Therriault sur la littérature française de la Nouvelle-Angleterre en 1945. ou sœur Marie-Ursule en 1947. Née Jeanne Sanschagrin (1902-1972), cette enseignante franco-américaine renoue pour sa thèse des liens avec Sainte-Brigitte de Laval, la paroisse d'origine de sa famille, et mène dans ce milieu, de 1946 à 1948, la première enquête ethnographique complète. Première thèse de doctorat en folklore, sa monographie publiée en 1951 dans la collection des « Archives de folklore » (« AF » 5-6) sera également le tout premier ouvrage des Presses de l'Université Laval, fondées il y a donc 60 ans. Elle retournera aux États-Unis afin de répondre aux besoins de sa communauté. En 1950, sœur Marie-Alphonse Perry, soutient une thèse sur « Le Folklore des enfants à Waterville, Maine » (D.U.). En 1953, arrive de Sudbury le père Germain Lemieux qui fera une maîtrise (1955) puis un doctorat (1960) sur le conte de *Placide-Eustache*, première étude comparée sur un conte populaire. Entre temps, l'abbé Marcel Leclerc (1920-1995) aura produit en 1956 une thèse sur « La Pêche au village de Berthier-en-bas ». D'autres religieuses viendront, notamment de l'Acadie à la fin des années 1960 : Catherine Jolicœur (1915-1997) y examinera son Vaisseau fantôme. une autre (Lauraine Léger), les sanctions populaires, et Jeanne d'Arc Daigle (1920-), les rimes enfantines. D'autres encore, du Québec, étudieront à Laval, vers la même époque : le frère Philémon Desjardins le conte populaire (frère Paul-Alfred, s.c., M.A. 1961), sœur Denise Rodrigue (1928-) les coutumes de Pâques (M.A. 1968, Ph. D 1976) et sœur Ida Deschamps (1928-) les coutumes et la littérature orale.

Puis, effet des grands bouleversements de la Révolution dite tranquille, passeront à Laval ces hommes et ces femmes, arrivés dans leur habit religieux à la recherche de qualifications pour leur carrière dans l'enseignement, et repartis avec leur diplôme en ayant déposé le froc ; plusieurs ont levé le voile sur leur retour à l'état laïc, un sujet bien délicat et encore souvent tabou : il y en a de plus connus qui ont fait des études supérieures, comme l'écrivain Antonine Maillet (1929-), les professeurs Hélène Bernier (1925-) et Lauraine Léger (1928-), ou l'ethnologue Jean Du Berger (1933-) ; et des moins connus dont on trouve les collections aux Archives de folklore et d'ethnologie de l'Université Laval : Pauline Carignan (1921-), Marie-Paule Cayouette (1935-), Reine Otis (1943-), Yolande Rhéaume (1930-).

Luc Lacourcière publiera les thèses de plusieurs de ses étudiants religieux dans sa collection des « Archives de folklore », dont quatre coup sur coup entre 1970 et 1972 : Germain Lemieux (« AF » 10), Catherine Jolicœur (« AF » 11), Hélène Bernier (« AF » 12) et Antonine Maillet (« AF » 13) ; puis Denise Rodrigue en 1983 (« AF » 24). Une trentaine d'autres noms figurent parmi les étudiants-chercheurs diplômés du premier programme

d'enseignement de l'ethnologie en Amérique française, durant le règne du fondateur Lacourcière (de 1944 à 1978) à l'Université Laval, et dont l'appartenance au clergé séculier, régulier ou à une communauté religieuse est dûment attestée.

Autres religieux à l'écart

En plus des divers mouvements et des dates charnières que je viens de relever, le parcours original de quelques autres religieux, qui se sont intéressés à la collecte du patrimoine mérite d'être rappelé. J'en signale quelques exemples venus à ma connaissance et qui pourraient passer inaperçus dans la programmation de nos journées d'étude.

M^{gr} Thomas-Étienne Hamel (1830-1913), qui fut supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval, a compilé entre 1866 et 1908, dans les « Annales musicales du Petit Cap », « toutes les chansons en vogue à Saint-Joachim, au temps de vacances ; chansons de marche, chansons de rame, etc., etc. », la plus importante collection de l'époque au dire de Conrad Laforte, le spécialiste de la chanson de tradition orale³¹. Le projet d'édition de ce chansonnier est demeuré en plan.

Du côté de l'Acadie, à l'Île-du-Prince-Édouard, notons le travail de l'abbé Pierre-Paul Arsenault (1867-1927), une personnalité qui a œuvré à l'avancement de l'enseignement en français et à la promotion des Acadiens de son île. Curé de la paroisse de Mont-Carmel, il a entrepris avant 1909 la cueillette de chansons traditionnelles de sa paroisse, avec la collaboration de son confrère l'abbé Théodore Gallant (1871-1937), curé de la paroisse de Sturgeon, qui en releva la musique. Les 130 pièces réunies, formant la plus ancienne collection connue de l'Acadie, a été transmise en 1924 à Marius Barbeau et est aujourd'hui déposée au Musée canadien des civilisations³². L'inspiration de l'abbé Arsenault est à mettre en relation avec ses professeurs du collège Saint-Joseph de Memramcook, les pères de Sainte-Croix André-T[haddée] Bourque (1854-1914), musicien et auteur de *Chez les anciens Acadiens. Causeries du grand-père Antoine*, « premier livre à paraître en Acadie sur les croyances et les coutumes³³ » en 1911, et

33. Édition critique par Lauraine Léger, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, collection « Blomidon », 1994, p. 48.

^{31.} Cité par Conrad Laforte, *La Chanson folklorique et les écrivains du xixe siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, « Cahier du Québec » 12 / « Ethnologie québécoise » II, 1973, p. 128, d'après E. Myrand, *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, p. 101 en note.

^{32.} Georges Arsenault, « Un conservateur du patrimoine acadien », *La Petite Souvenance*, décembre 1981 (no 6) – (www.petitesouvenance.com/un-conservateur-du-patrimoine-acadien/); www.francoidentitaire.ca/acadie/texte/T1347.htm; Marius Barbeau, *Romancero du Canada, op. cit.*, p. 184-185; Georges Arsenault, « Pierre-Paul Arsenault », *Dictionnaire biographique du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, vol. xv (1921-1930), p. 42-43.

Philéas-Frédéric Bourgeois (1855-1913), un prêtre instable qui fut même quelque temps eudiste, que Ronald Labelle a reconnu comme « précurseur de l'ethnologie acadienne³⁴ ». Tous les deux ont passé quelques années à la baie Sainte-Marie³⁵. Il faudrait examiner à quel point cette filière acadienne peut correspondre à l'activité des prêtres de l'Université Laval.

Il y en aurait bien d'autres encore, comme cet abbé Lionel Bourassa (1899-1989) qui fit une collecte de chansons à Lavigne dans le nord de l'Ontario, en 1949, au temps du père Lemieux. Et j'ai passé sous silence ceux qui ont œuvré comme cinéastes (les abbés Maurice Proulx, 1902-1988, et Albert Tessier,1895-1976), ceux qui ont fondé des sociétés d'histoire (l'abbé Victor Tremblay, 1892-1979, le jésuite Lorenzo Cadieux, 1903-1976) et de généalogie (l'abbé Cyprien Tanguay, 1819-1902, le franciscain Archange Godbout, 1886-1960), et monté des collections muséologiques (l'abbé Paul-André Leclerc, 1925-2011), et l'inclassable dominicain Benoît Lacroix (né en 1915), médiéviste, fondateur du Centre d'études des religions populaires et témoin toujours vivant de l'évolution de l'ethnologie au cours du siècle passé.

Et les eudistes

Et certains pourront se demander : et les eudistes dans tout cela ? Ici, en Nouvelle-Écosse, il est opportun de rappeler les notes du père Clarence d'Entremont (1909-1998) sur les surnoms des habitants de son Pubnico natal et peut-être ses autres compilations d'historien local, comme encore l'inventaire du patrimoine religieux du diocèse de Yarmouth qu'a dressé le père Maurice LeBlanc (1924-). À ma connaissance, l'eudiste qui a le plus travaillé dans le domaine du patrimoine oral est Clément Legaré (né en 1923) qui a commandé des enquêtes sur le conte populaire en Mauricie. au Québec, et qui en a tiré quatre recueils publiés entre 1978 et 1990³⁶, et qui s'est intéressé aux sacres, c'est-à-dire aux jurons québécois. Il a néanmoins pris bien soin de ne jamais mentionner son ordre religieux. C'est que les temps ont changé et le religieux n'occupe plus la place prépondérante d'avant la Révolution tranquille ; ce prêtre en a pris acte : universitaire, il distingue très nettement son travail de linguiste de son engagement religieux. Ce détail me ramène à la remarque que mon collègue Gaétan Gervais faisait encore pour l'Ontario français:

^{34.} Ronald Labelle, « Philéas-Frédéric Bourgeois, précurseur de l'ethnologie acadienne », dans *Francophonies d'Amérique*, Ottawa, n° 2, 1992, p. 5-11.

^{35.} Professeur au collège Sainte-Anne de 1891-1893.

^{36.} Contes populaires de la Mauricie (1978), La Bête à sept têtes (1980), Pierre la fève (1982), Beau Sauvage (1990).

Le déclin de l'influence du clergé en Ontario français a commencé dans la décennie 1960, au moment où naissaient les institutions laïques qui ont partout remplacé les institutions religieuses. Quand les recherches commencent sur l'Ontario français, dans la décennie suivante, elles se développent dans les institutions universitaires, timidement. Mais, avant cette date, c'est dans les écrits du clergé qu'il faut recueillir une partie considérable de la connaissance que nous avons de l'Ontario français et de son passé. Longtemps, le clergé fut la partie la plus instruite de la population franco-ontarienne ; il possédait des institutions, notamment pour l'enseignement, qui permirent et même encouragèrent la publication d'études. Aujourd'hui, il reste peu d'auteurs religieux, au moment où les études franco-ontariennes se développent.³⁷

N'est-ce pas un peu le cas des études acadiennes en Acadie ? Mais tout cela repose sur des études à venir. Souhaitons que ces journées d'étude jettent un nouvel éclairage sur la contribution des religieux, leurs motivations et leur rôle dans la construction identitaire, et qu'elles suscitent de nouvelles études pour mieux l'apprécier.

^{37.} Gaétan Gervais, *op. cit.*, p. 105-106.